

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

H2. Accès au marché du travail après une certification secondaire II

L'enquête bisannuelle menée par le SRED montre que les personnes diplômées de la volée 2021 entrées dans la vie active ont connu, dans les 18 mois qui ont suivi, une situation plus favorable que celles de 2019. Les taux de recherche d'emploi sont à la baisse (10% vs 14%, tous diplômés confondus), la transition à l'emploi est plus élevée pour les filières professionnelles, sachant que pour les filières généralistes, la transition immédiate à l'emploi reste rare et essentiellement temporaire. Les jeunes ayant suivi une formation professionnelle ont une vision plutôt positive de leur avenir. Cependant, comparativement aux jeunes des autres volées, ils et elles sont plus nombreux à considérer que leur salaire est peu satisfaisant. Entre inflation et marché du travail offrant de plus grandes opportunités, les prétentions salariales des jeunes semblent être à la hausse.

La transition vers l'emploi est une problématique majeure des systèmes de formation, même si la période actuelle connaît plutôt un taux de chômage historiquement bas (3,8% en janvier 2023 contre 4,5% en 2019 et 5,6% en 2021 ; SECO). Avec un taux de chômage plus élevé d'environ un point et demi par rapport à la moyenne nationale (le taux est de 2.2% en Suisse ; SECO, 2023), le canton de Genève demeure particulièrement concerné.

Cette période de transition représente souvent un moment délicat à négocier pour les jeunes, d'autant plus que leur risque d'une confrontation au chômage est sensiblement plus élevé que pour le reste de la population (taux environ 1.7 fois plus élevé pour les 18-25 ans ; OFS, 2023). Une enquête menée périodiquement par le SRED permet d'observer les transitions vers la vie active des titulaires d'un diplôme de niveau secondaire II, en les interrogeant 18 mois après l'obtention du diplôme (c'est-à-dire en janvier 2023 pour la volée diplômée en juin 2021 ; voir [Pour comprendre ces résultats](#)).

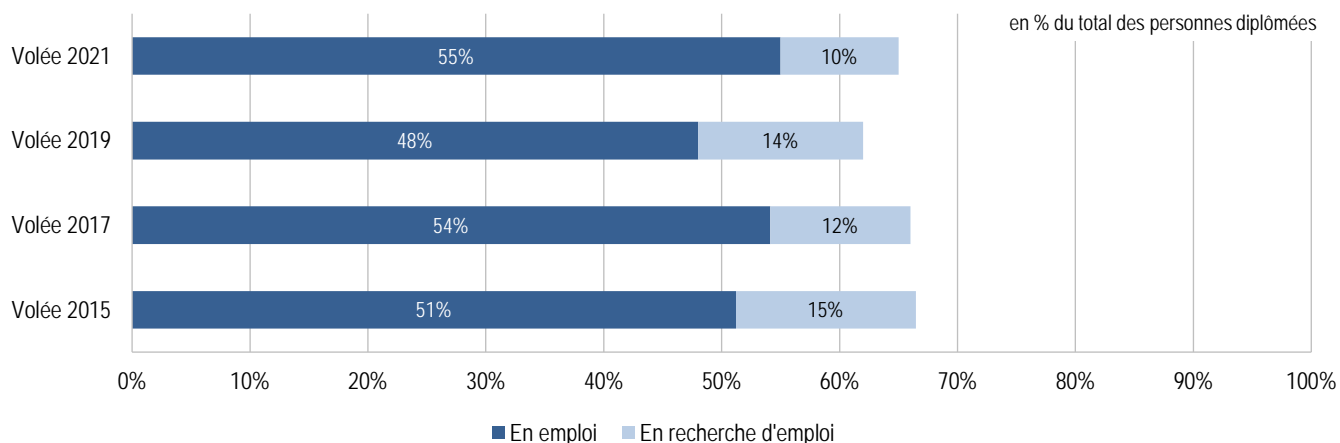
Dans cette synthèse, qui complète les fiches *H1. Situation 18 mois après une certification secondaire II* et *H3. Poursuite de la formation après une certification secondaire II*, la transition vers la vie active est observée d'une part pour les diplômés professionnels (CFC, AFP ainsi que les maturités professionnelles qui complètent certains CFC), et d'autre part pour les diplômés généralistes (maturité gymnasiale, certificat de l'ECG, parfois complété par une maturité spécialisée). Ces derniers sont par nature davantage orientés vers une poursuite d'études.

Diminution du taux de recherche d'emploi après un diplôme secondaire II professionnel

Une première indication de la qualité de l'insertion professionnelle est donnée par le taux de recherche d'emploi 18 mois après l'obtention d'un diplôme (que la personne soit inscrite ou non à l'office cantonal de l'emploi [OCE]).

Les jeunes ayant obtenu un titre professionnel en 2021 ont une transition un peu plus directe sur le marché du travail que la volée diplômée en 2019, qui avait été confrontée aux tensions économiques induites par la pandémie de Covid-19. Ainsi, 65% des jeunes ayant obtenu un diplôme professionnel en 2021 sont sur le marché du travail, contre 62% pour la volée diplômée en 2019. Dans l'ensemble, ils et elles connaissent également un taux de recherche d'emploi en baisse (10% pour la volée diplômée en 2021 vs 14% pour la volée diplômée en 2019) (voir **H2.a**). La transition à la vie active semble plus aisée, ce qui est sans doute lié au contexte global de détente sur le marché du travail. À ce titre, l'enquête de conjoncture publiée par l'OCSTAT donne quelques indications sur la situation du marché de l'emploi genevois au début de l'année 2023 (OCSTAT, 2023), moment où la volée diplômée en 2021 a été interrogée. En effet, d'une manière générale et dans quasiment tous les domaines professionnels, la conjoncture des affaires s'est continuellement améliorée durant l'année 2022, et reste sur un niveau élevé au début de l'année 2023.

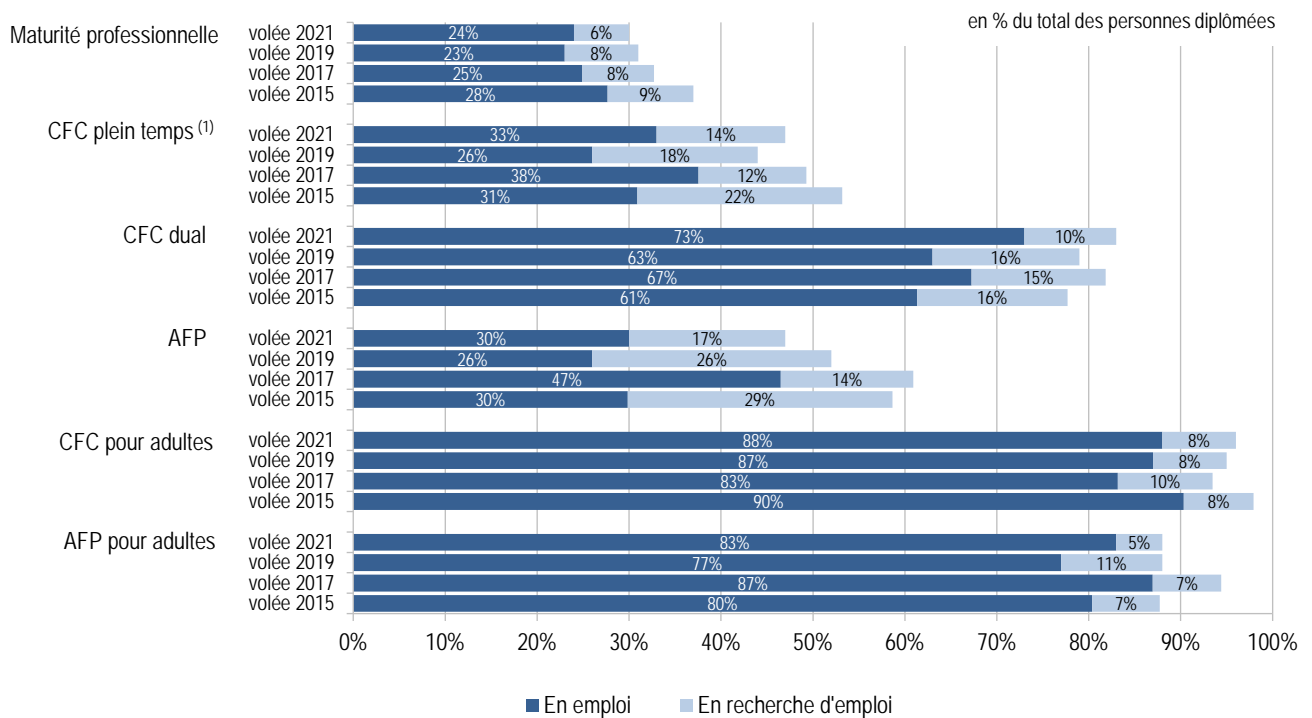
H2.a Situation sur le marché du travail, 18 mois après un titre professionnel de niveau secondaire II, volées diplômées en 2015, 2017, 2019 et 2021



Source : SRED/Enquête EOS.

La baisse du taux de recherche d'emploi est visible quel que soit le diplôme obtenu (voir **H2.b**), mais est particulièrement importante pour les CFC obtenus en mode dual (taux passé de 16% pour la volée 2019 à 10% pour la volée 2021) et pour les AFP (de 26% à 17%). Plus spécifiquement, le taux de recherche d'emploi après une AFP a retrouvé le niveau de celui de la volée diplômée en 2017, laquelle avait également connu une période de bonne conjoncture économique. Les volées diplômées en 2015 et 2019 s'étaient quant à elles présentées sur le marché du travail dans une période de ralentissement économique. C'est le signe probable de la plus grande dépendance des titulaires d'un diplôme de faible qualification aux fluctuations du marché du travail. Les titulaires d'un CFC dual ou d'une maturité professionnelle (entreprise pendant ou après leur CFC), dont le taux de recherche d'emploi est en légère baisse, semblent être moins sensibles aux diverses évolutions conjoncturelles, dans la mesure où leur taux de recherche d'emploi est resté plus stable pour l'ensemble des volées, quelle que soit la conjoncture économique. C'est également le cas des CFC et des AFP pour adultes.

H2.b Situation sur le marché du travail, 18 mois après un titre professionnel de niveau secondaire II, selon le diplôme, volées diplômées en 2015, 2017, 2019 et 2021



⁽¹⁾ Y compris le diplôme cantonal d'assistant et d'assistante en gestion et en administration.

Source : SRED/Enquête EOS.

Même si la situation s'est améliorée pour les titulaires d'une AFP avec une baisse du taux de recherche d'emploi, la durée nécessaire pour trouver un emploi reste plus longue avec ce diplôme comparativement à la situation des personnes ayant obtenu un CFC dual. En effet, 70% des titulaires d'un CFC dual n'ont pas connu de période de recherche d'emploi (ou seulement moins de trois mois), alors que c'est le cas de seulement 61% des titulaires d'une AFP. Ces différences, plus faibles en période de bonne conjoncture, attestent ainsi d'une insertion dans l'emploi un peu plus difficile avec une simple AFP, quel que soit l'état du marché du travail.

Pour les titulaires d'un CFC, le mode d'apprentissage a une influence sur la manière dont se déroule la transition : l'apprentissage dual est nettement plus tourné vers l'emploi, et de manière plus directe (73% sont en emploi) que l'apprentissage effectué entièrement en école professionnelle. Ce dernier est davantage orienté vers la poursuite de la formation et en cas de transition à la vie active, le risque de se retrouver en situation de recherche d'emploi est le plus souvent majoré (taux de recherche d'emploi de 14% contre 10% pour les titulaires d'un CFC dual pour la volée 2021).

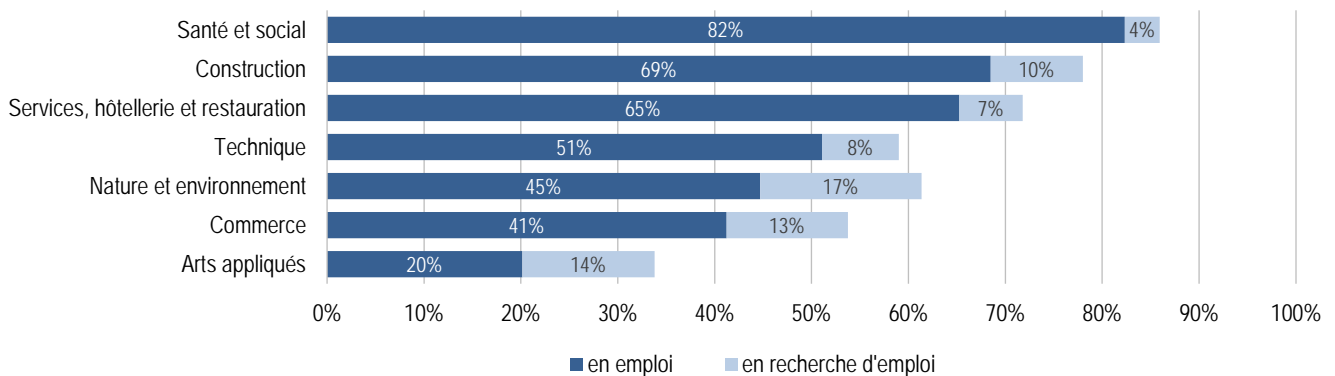
Ces résultats peuvent être lus à l'aune du mode d'apprentissage. Les jeunes en apprentissage dual ont, de manière générale, un choix d'orientation plus affirmé et déclarent davantage avoir choisi ce type de formation (dual) avec la perspective d'entrer rapidement sur le marché du travail. À l'inverse, un plus grand nombre de jeunes qui suivent un apprentissage en école à plein temps déclarent que cette formation est due à une réorientation, souvent subie, après une formation généraliste. Ils et elles utilisent alors plus fréquemment leur formation professionnelle de niveau secondaire II dans le but d'accéder à des études supérieures (Mouad et Rastoldo, 2015).

Le cas des CFC pour adultes est un peu différent : il s'agit de diplômes obtenus, sans contrat d'apprentissage, notamment par le biais de la validation des acquis de l'expérience par des personnes déjà largement engagées dans le monde du travail. De fait, leur orientation après le diplôme consiste quasi exclusivement à être en emploi (qu'ils ou elles occupaient déjà, pour la plupart, avant l'obtention de leur titre).

Après la maturité professionnelle, les jeunes qui se dirigent vers le marché du travail arrivent plus facilement à trouver un emploi : 6% seulement sont en recherche d'emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme. L'insertion professionnelle de ces jeunes est assez stable pour les quatre volées. Ce diplôme sert non seulement à poursuivre des études de niveau tertiaire, mais permet également de se positionner favorablement sur le marché du travail.

Le taux de recherche d'emploi varie également selon le domaine professionnel du diplôme obtenu (voir **H2.c**). Il est sensiblement plus élevé que la moyenne dans les domaines des *Arts appliqués* (14%), du *Commerce* (13%) et du pôle *Nature-environnement* (17%), alors qu'il est clairement en-dessous de la moyenne dans les pôles *Santé-social* (4%) et *Services-hôtellerie-restauration* (7%), domaines professionnels faisant état, ces derniers mois, de pénuries de main-d'œuvre.

H2.c Proportion de personnes diplômées, en emploi ou en recherche d'emploi, selon le domaine du titre professionnel⁽¹⁾, volée diplômée en 2021



⁽¹⁾ AFP, CFC et maturité professionnelle, y compris les titres obtenus dans le cadre d'une formation pour adultes.

Source : SRED/Enquête EOS 2023 (volée diplômée en 2021).

Une vision d'avenir plutôt positive, mais une satisfaction en baisse à l'égard de la rémunération et des horaires de travail

La transition de la formation à la vie active peut également être appréhendée de manière un peu plus qualitative, par la comparaison des conditions d'emploi, de la satisfaction au travail et des perspectives d'avenir décrites par les jeunes travailleuses et travailleurs, selon le diplôme secondaire II obtenu.

Lorsqu'ils ou elles occupent un emploi 18 mois après avoir obtenu un diplôme professionnel, 23% des jeunes sont dans une situation de contrat à durée déterminée ; 17% ont un emploi peu qualifié (stagiaire, auxiliaire, etc.) et 10% ont un temps de travail inférieur à 25 heures hebdomadaires (voir **H2.d**). Ces chiffres sont globalement stables pour toutes les volées, c'est-à-dire quelle que soit la conjoncture économique au moment de leur entrée sur le marché du travail.

Avec un score de 6.7 sur une échelle allant de 1 (vision très défavorable de l'avenir) à 9 (vision très favorable), les jeunes qui occupent un emploi 18 mois après avoir obtenu un diplôme professionnel ont une vision plutôt positive de leur avenir. Par rapport à la volée diplômée en 2019, toujours sur une échelle de 1 à 9, on constate en revanche une baisse de la satisfaction à l'égard du salaire (5.3 vs 5.7 sur 9 pour la volée 2019) et des horaires de travail (6.5 vs 6.8). Entre inflation et marché du travail offrant de plus grandes opportunités, les attentes à l'égard des prétentions salariales et des conditions de travail semblent à la hausse.

H2.d Indicateurs de la qualité de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention d'un titre professionnel de niveau secondaire II, volée diplômée en 2021

	AFP	CFC dual	CFC plein temps	Maturité professionnelle	Ensemble
Qualité de l'emploi					
Proportion de contrats à durée déterminée	31%	17%	29%	38%	23%
Temps de travail inférieur à 25 h. hebdomadaires	27%	6%	15%	20%	10%
Emploi de stagiaire, auxiliaire et employé non qualifié	33%	10%	29%	32%	17%
Qualité du travail⁽¹⁾					
Adéquation à la formation	6.3	7.1	5.6	4.9	6.6
Satisfaction de la rémunération	6.1	5.2	5.6	5.5	5.3
Satisfaction du travail à effectuer	7.3	6.8	6.5	6.7	6.8
Satisfaction des perspectives de carrière	6.5	6	5.9	5.9	6.2
Satisfaction des horaires de travail	6.8	6.5	6	6.5	6.5
Appréhension de l'avenir⁽²⁾					
Vision de l'avenir	7.2	6.7	6.5	6.9	6.7
Nombre de répondants en emploi (N max pondérés)	70	820	194	182	1'266

N.B. Hors formations pour adultes.

⁽¹⁾ Moyenne des réponses fournies par les jeunes sur une échelle de 1 à 9 (1 = très faible adéquation/satisfaction, et 9 = très grande adéquation/satisfaction).

⁽²⁾ Moyenne des réponses fournies par les jeunes sur une échelle de 1 à 9 (1 = vision très défavorable, et 9 = vision très favorable).

Source : SRED/Enquête EOS 2023 (volée diplômée en 2021).

Une intégration professionnelle plus aisée avec un CFC dual qu'avec un autre diplôme professionnel

Comparativement aux autres diplômes professionnels, le CFC dual permet une bonne qualité d'intégration professionnelle. Lors de l'entrée dans la vie active, les conditions précaires de travail sont un peu plus rares que pour les autres jeunes : 17% des titulaires d'un CFC dual en emploi ont un contrat à durée déterminée (contre 23% de l'ensemble des personnes diplômées du secondaire II professionnel) ; 10% ont un travail peu qualifié (contre 17%) et 6% ont un temps de travail très partiel (contre 10%). L'adéquation entre leur formation et leur travail est également un peu plus élevée (score de 7,1 sur 9 contre une moyenne de 6,6) (voir **H2.d**). Cette transition relativement aisée à l'emploi tient au fait que l'insertion de ces jeunes dans une entreprise s'est faite depuis trois ou quatre ans dès le début de la formation duale, et qu'une partie des difficultés d'intégration que rencontrent les jeunes en sortant de l'école sont connues et ont déjà été surmontées durant l'apprentissage. Cette transition est d'autant plus facilitée que 44% des jeunes titulaires d'un CFC dual qui sont en emploi restent dans leur entreprise formatrice. Cela illustre le fait que l'apprentissage dual, outre le fait de participer à la formation de la jeunesse, est également une modalité de gestion des ressources humaines pour certaines entreprises qui forment et sélectionnent ainsi les personnels dont elles ont besoin.

Pour les titulaires d'un CFC plein temps qui occupent un emploi 18 mois après l'obtention de leur titre, le passage par un statut précaire, des contrats à durée déterminée ou à temps très partiel (moins de 25 heures hebdomadaires) est plus fréquent. Ces résultats reflètent les ajustements nécessaires lors du passage de l'école à l'emploi, même si l'école est fortement professionnalisée.

Ce constat doit cependant être nuancé puisque 40% des jeunes obtenant un CFC plein temps sont encore en formation au moment de l'enquête (voir fiches **H1** et **H3**), ce qui les positionnera différemment sur le marché du travail, une fois leurs études terminées (HES ou ES principalement), notamment en termes de rémunération. En effet, les personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure perçoivent une rémunération plus élevée d'un tiers en moyenne comparativement à celles et ceux qui ont seulement suivi une formation professionnelle secondaire II (SEFRI, 2016).

Une situation qui reste plus difficile avec une AFP qu'avec un CFC

Bien que l'AFP se déroule dans 95% des cas en alternance, l'accès à l'emploi reste assez compliqué. Comparativement à celles et ceux qui possèdent un CFC dual, les jeunes titulaires d'une AFP affichent une proportion plus fréquente d'emplois à temps très partiel (27% contre 6% des titulaires d'un CFC dual), de statuts précaires (33% contre 10%) et de contrats à durée déterminée (31% contre 17%). Ces indicateurs montrent la relative difficulté d'entrer dans la vie active en possession d'un diplôme avec un niveau d'exigences plus faible, même s'il est axé sur la pratique. On sait par ailleurs que 39% des titulaires d'AFP qui occupent un emploi l'ont obtenu par l'intermédiaire de leur entreprise formatrice, et que les engagements après une postulation à une offre d'emploi sont plus rares (contrairement au CFC). C'est le signe de la difficulté du positionnement professionnel de l'AFP par rapport au CFC, qui reste le diplôme de niveau secondaire II de référence sur le marché du travail. Néanmoins, d'autres travaux de recherche tendent à montrer que, sur la durée, leur situation s'améliore (Kammermann, Stalder et Hättich, 2011), mais globalement les jeunes qui obtiennent une AFP connaissent une stabilisation lente dans l'emploi (Werquin, 1996).

Les titulaires d'une AFP qui travaillent perçoivent leur emploi en termes relativement similaires à ceux des autres personnes diplômées. Il faut interpréter cette posture à l'aune de leur parcours scolaire global, qui a été assez difficile et ne leur a pas permis d'effectuer une formation de niveau CFC. Pour une partie de ces jeunes, le fait d'avoir obtenu un diplôme et d'avoir un emploi est en soi un motif de satisfaction, même si, dans les faits, leurs perspectives sont probablement limitées, notamment en termes de revenus (environ 12% moins élevés que chez les détenteurs et détentrices d'un CFC ; Kammermann, Balzer et Hättich, 2013).

La maturité professionnelle : un atout sur le marché du travail

La maturité professionnelle, initialement conçue comme un complément de formation devant permettre l'accès aux HES, est également utilisée comme un atout supplémentaire pour accéder à l'emploi. Ce que le système de formation reconnaît pour accéder aux études supérieures, les entreprises le reconnaissent également comme gage d'employabilité. Ainsi, les jeunes titulaires d'une maturité professionnelle ont un risque de chômage plus faible (6%) 18 mois après leur diplôme et voient assez favorablement leur avenir. C'est toutefois au prix d'une situation d'emploi plus souvent précaire (38% de contrats à durée déterminée) et d'attentes visiblement moins satisfaites concernant le travail, par rapport aux titulaires d'un CFC dual notamment. Ce contraste illustre une transition à la vie active qui semble à première vue aisée et prometteuse (les titulaires d'une maturité professionnelle voient l'avenir de manière favorable) ; en revanche, elle nécessite du temps et de nombreux ajustements.

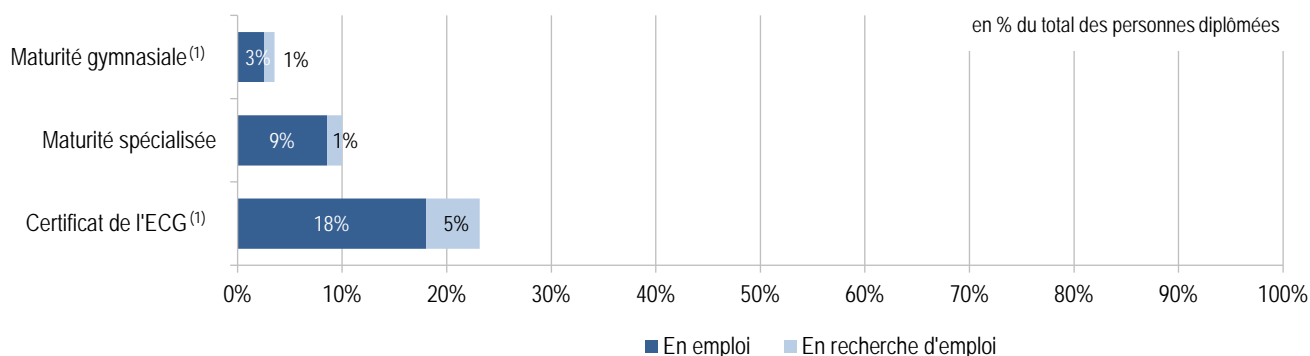
18 mois après un titre généraliste de niveau secondaire II : une insertion souvent provisoire dans la vie active

D'une manière générale, 18 mois après l'obtention d'un titre généraliste, les transitions immédiates à la vie active restent minoritaires et ont souvent un caractère temporaire. Près du quart des jeunes ayant obtenu un certificat de l'ECG sont sur le marché du travail (dont 18% occupent un emploi et 5% en recherche d'emploi). En ce qui concerne les titulaires d'une maturité spécialisée, seulement un jeune sur 10 entre sur le marché du travail dans les 18 mois (voir **H2.e**). Même si les transitions vers la vie active ne sont pas marginales après un titre de l'ECG, seule une part minoritaire de ces jeunes estiment que leur situation sera stable l'année à venir (voir **H2.f**).

Avec un diplôme de l'ECG, les jeunes envisagent dans la majorité des cas de changer de situation, et le plus souvent de reprendre une formation (principalement en école supérieure ou HES), ce qui illustre que cette activité professionnelle correspond davantage à une parenthèse qu'à une situation stable. La forte attractivité de certaines HES, qui a nécessité parfois la mise en place d'épreuves de régulation (pour certaines formations de la HETS notamment), peut expliquer ce temps de latence entre l'obtention du titre secondaire II et l'accès à une formation tertiaire.

Dix-huit mois après la maturité gymnasiale, il est plus rare d'être sur le marché du travail (3% sont en emploi et 1% en recherche d'emploi). Quand c'est le cas, il s'agit souvent d'une activité transitoire peu en relation avec la formation antérieure, dans la mesure où seulement 17% de ces jeunes estiment que leur situation actuelle est stable.

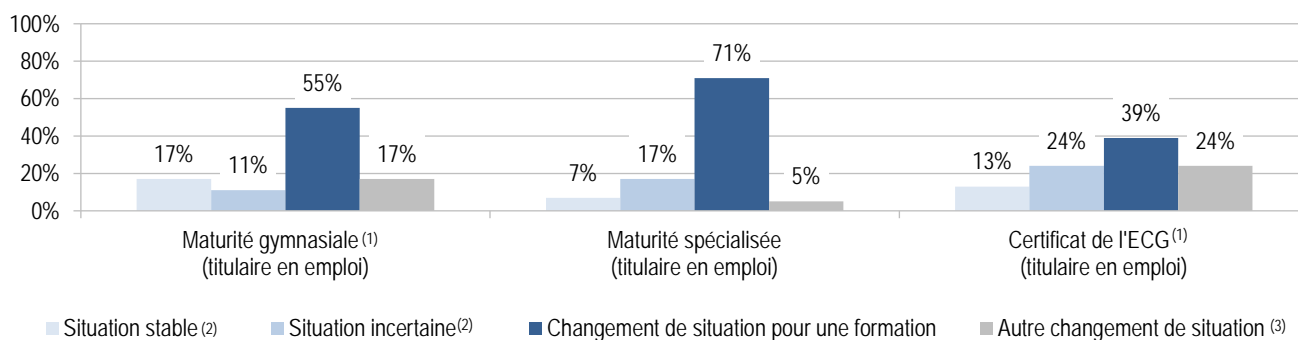
H2.e Situation sur le marché du travail, 18 mois après un titre général, volée diplômée en 2021



⁽¹⁾ Y compris les titres obtenus dans le cadre d'une formation pour adultes.

Source : SRED/Enquête EOS 2023 (volée diplômée en 2021).

H2.f Perspectives d'avenir des titulaires d'un diplôme généraliste, en emploi 18 mois après l'obtention de leur titre, volée diplômée en 2021



⁽¹⁾ Y compris les titres obtenus dans le cadre d'une formation pour adultes.

⁽²⁾ Dans l'année à venir.

⁽³⁾ Stage linguistique ou professionnel, voyages, obligations civiles ou militaires.

Source : SRED/Enquête EOS 2023 (volée diplômée en 2021).

Pour résumer, la volée diplômée en 2021 connaît une transition à l'emploi plus facile que celle de la volée diplômée en 2019. Dans un contexte économique plus favorable à l'emploi, les taux de recherche d'emploi après l'obtention d'un CFC effectué en école professionnelle ou d'une AFP ont notablement diminué. Ils sont davantage restés stables après une maturité professionnelle ou un CFC dual : un niveau supérieur de qualification ou une expérience du monde du travail par la formation en entreprise semblent faciliter le passage vers l'emploi et mieux protéger des aléas conjoncturels. À l'opposé, si une expérience essentiellement scolaire favorise la poursuite d'études, elle rend en revanche la transition à la vie active plus dépendante de la conjoncture économique et nécessite du temps, un passage plus fréquent par des situations d'emplois précaires et un certain nombre d'ajustements.

En ce qui concerne les titulaires de certifications générales (maturité gymnasiale ou spécialisée, école de culture générale), les emplois occupés correspondent, dans la majorité des cas, plutôt à une parenthèse (occupation avant d'entrer dans une formation tertiaire) qu'à une insertion durable sur le marché du travail.

Rami Mouad, François Rastoldo
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)

Pour en savoir plus

- *Éclairages No 2* : le point sur la formation professionnelle initiale à Genève.
<https://www.ge.ch/actualite/eclairages-no-2-point-formation-professionnelle-initiale-geneve-23-05-2023>
- Ducrey, F., Hrizi, Y., Mouad, R. (2020). *Attractivité et valorisation des titres de la formation professionnelle. Panorama de la formation professionnelle*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/24800/telecharger>
- Kammermann, M., Stalder, B. et Hättich, A. (2011). "Two-year apprenticeships – a successful model of training?" In Fuller, A. & Unwin, L. (eds). *Contemporary apprenticeship. International perspectives on an evolving model of learning* (pp. 140-159). Abingdon: Routledge.
- Kammermann, M., Balzer L., & Hättich, A. (2013). « Des professionnels satisfaits de leur AFP ». *Panorama*, 27(6), 16.
- Mouad, R., et Brüderlin, M. (2020). *L'École de culture générale à Genève : une école singulière au cœur du secondaire II. Parcours et représentations*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/11042/telecharger>
- Mouad, R. et Rastoldo, F. (2015). « Formation professionnelle : le 'choix' de l'alternance. L'exemple du canton de Genève ». In Boudesseul et al. (eds). *Alternance et professionnalisation : des atouts pour les parcours des jeunes et les carrières ?* Marseille : CEREQ.
- OCSTAT (2023). *Reflets conjoncturel, mars 2023*. Genève : OCSTAT.
- OFS (2023). *Indicateurs de législation. Taux de chômage des jeunes*. Neuchâtel : OFS.
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/monitoring-programme-legislation/tous-les-indicateurs/ligne-directrice-1-prosperite/taux-chomage-jeunes.html>
- Rastoldo, F. et Mouad, R. (2019). « La formation professionnelle en deux ans : pour quel.le.s jeunes, avec quels parcours de formation et pour quelles insertions ? » In L. Bonoli et al. (dir.), *Enjeux de la formation professionnelle en Suisse. Le « modèle » suisse sous la loupe* (pp. 199-224). Zurich et Genève : Seismo.
<https://www.hefp.swiss/enjeux-de-la-formation-professionnelle-en-suisse>
- Rastoldo, F. avec la collaboration d'A. Cecchini et A. Evrard (2021). *Évolution de la formation duale à Genève : quelques balises*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/11042/telecharger>
- SECO (2023). *La situation sur le marché du travail en janvier 2023*. Berne : Secrétariat d'État à l'économie.
- SEFRI (2016). *La formation professionnelle en Suisse. Faits et chiffres 2016*. Berne : SEFRI.
- Werquin, P. (1996). « De l'école à l'emploi : les parcours précaires ». In Paugam, S. (éd). *L'exclusion, l'État des savoirs* (pp. 120-135). Paris : La Découverte.

Pour comprendre ces résultats

Enquête EOS

Il s'agit d'une enquête périodique biennale, portant sur la situation des diplômés 18 mois après l'obtention de leur titre de niveau secondaire II. Elle existe depuis 1989 à Genève et a été étendue à partir de la volée 2009 au canton de Vaud, dans le cadre d'une collaboration entre le Service de la recherche en éducation du canton de Genève (SRED) et l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques du canton de Vaud (URSP). Elle est réalisée sur une population exhaustive, sauf pour les titulaires d'un CFC et d'une maturité gymnasiale dans le canton de Vaud pour lesquels un échantillonnage aléatoire représentant 60% de la population est fait.

Le questionnaire adressé à l'ensemble des titulaires d'un diplôme de niveau secondaire II (CITE 3) acquis à Genève est stable dans le temps et renseigne sur les aspects suivants : la situation des jeunes 18 mois après leur certification (soit janvier 2017 pour la volée 2015, janvier 2019 pour la volée 2017, janvier 2021 pour la volée 2019 et janvier 2023 pour la volée 2021), une évaluation de leur situation, un descriptif des activités effectuées entre le diplôme et le moment de l'enquête, et enfin une appréciation du futur proche.

La présente fiche se fonde uniquement sur les données genevoises.

Effectifs pondérés

Le taux de réponse à l'enquête est de 48% pour l'enquête réalisée auprès des diplômés de 2021 (3'203 personnes ont répondu sur 6'695 personnes diplômées), contre 53% pour les enquêtes menées auprès des volées diplômées en 2015 et 2017 et 55% pour l'enquête menée auprès de la volée 2019. Pour chacune des volées diplômées, une pondération a été effectuée sur la base de six critères, pour tenir compte des non-réponses à chaque enquête : âge, type de diplôme, genre, catégorie socioprofessionnelle, nationalité et première langue parlée.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>